FOOTBALL

LE TAS DE LAUSANNE DONNE À NOUVEAU RAISON AUX KOUBÉENS

Le RC Kouba propulsé en D1

En tout cas si Hadjadj, le président de la FAF veut. Le Tribunal arbitral du sport dont le siège est à Lausanne (Suisse) a tranché officiellement et pour de bon dans le litige opposant la Fédération algérienne de football et le Raed Club de Kouba.

C'est d'abord, M. Omar Rebrab, le boss du club banlieusard, qui nous en donnera la primauté de l'information hier aux environs de 15h30. Le président du RCK n'a pas voulu trop s'attarder sur une décision qu'il dit attendre depuis le jour où le club a décidé de saisir les instances d'arbitrage. Hier, le TAS lui a donné raison.

Pour ceux qui ont suivi le dossier, l'affaire Khelidi est un gros mensonge monté de toutes pièces par une fédération aux abois et qui prépare sa réélection au forceps.

Le joueur, qui n'a jamais nié avoir eu recours à la falsification de ses pièces d'identité afin d'échapper aux hordes terroristes qui le menaçaient ainsi que sa famille du fait de son appartenance à un groupe d'autodéfense armé, ne pouvait en aucun impliquer son club dont la foi a été prouvée à plusieurs reprises et devant les institutions judiciaires.

La fédération qui a toujours joué sur l'aspect «temps» a perdu dans l'histoire et son temps et sa crédibilité. Elle a également de l'argent, beaucoup même en engageant trois avocats dont un Suisse qui lui a coûté les yeux de la tête, elle qui a toujours crié famine au point où les relations joueurs émigrés-FAF ont été polluées.

Quatre longs mois n'ont pas été suffisants pour éclairer la lanterne des gestionnaires du football national de la gravité de leur démarche. Le TAS algérien, celui de Lausanne et surtout le tribunal de Sidi M'hamed ne semblaient pas peser lourd devant l'entêtement des fédéraux.

Ces derniers se doivent non seulement de revoir la copie générale des deux divisions en sommant la LNF de monter une nouvelle mouture de ces deux compétitions. Jusqu'à l'heure où nous mettons sous presse, aucun responsable de la fédération et de la ligue ne s'est donné la peine d'ouvrir son portable. Les deux sites officiels (FAF et LNF) sont restés «inanimés» pendant toute la journée d'hier.

Maintenant, la question que posent les observateurs est de savoir si la FAF appliquera la décision de faire accéder illico presto le RC Kouba en première division. Une sentence qui a déjà été prononcée en première instance par le TAS de Lausanne qui prévoyait l'intégration du club banlieusard dès la 3e journée du championnat (jouée le 25 août dernier, soit quatre jours après le rendu du TAS de Lausanne). Le président de la fédération ira-t-il jusqu'à faire la sourde oreille aux injonctions de l'instance arbitrale de Lausanne, lui qui avait signifié que l'Algérie du football ne risquait rien dans le cas de la non-application des résolutions du TAS ?

M. B.

Photo : New Press

Les Koubéens enfin soulagés.

Le communiqué du TAS

Le Tribunal arbitral du sport (TAS) a rendu sa décision dans le cadre de l'arbitrage entre, l'Association sportive Raed club Kouba (RCK) et la Fédération algérienne de football (FAF).

Le Tribunal arbitral du sport a décidé ce qui suit :

1. Déclare recevable l'appel de l'Association sportive Raed Club de Kouba contre la sentence du Tribunal algérien de règlement des litiges sportifs du 30 juillet 2008.

2. Déclare l'appel de l'Association sportive Raed Club de Kouba contre la décision du président de la Fédération algérienne de football du 26 juillet 2008 sans objet.

3. Se déclare compétent pour statuer sur l'appel interjeté par l'Association sportive Raed Chabab de Kouba contre la sentence du Tribunal algérien de règlement des litiges sportifs du 30 juillet 2008.

4. Annule la sentence du Tribunal algérien de règlement des litiges sportifs du 30 juillet 2008.

5. Dit que l'Association sportive Raed Club de Kouba n'a pas violé les dispositions de l'article 97-B du code disciplinaire de la Fédération algérienne de football et, en conséquence, dit que le résultat du match du mois de mai 2008 ayant opposé le RCK à l'USM Harrach est homologué.

6. Ordonne à la Fédération algérienne de football de restituer à l'Association sportive Raed Club de Kouba les points retirés par décision du 30 juin 2008 et de modifier le classement de la saison 2007-2008 de la deuxième division de la Ligue nationale de football algérienne en conséquence.

7. Condamne la Fédération algérienne de football à verser à l'Association sportive Raed Club de Kouba un montant de 5 000 francs suisses au titre des dépenses.

8. Met à la charge de la Fédération algérienne de football les frais de l'arbitrage, dont le montant sera communiqué par le TAS par décision séparée.

9. Rejette toutes autres ou plus amples conclusions des parties.

Cette décision met fin à la procédure d'arbitrage initiée devant le TAS à Lausanne. Elle fait suite à une décision que le TAS avait précédemment rendue à titre provisoire en date du 20 août 2008, mais qui n'avait pas été exécutée par la FAF, et qui ordonnait à la FAF de réintégrer le RCK, en tant que club dans le championnat national de première division et d'adapter le calendrier de ce championnat à cet effet.

Une formation du TAS composée de M* François Klein (France), président, Me Rafik Dey Daly (Tunisie) et Me Quentin Byrne-Sutton (Suisse) a entendu les représentants des deux parties au siège du TAS à Lausanne (Suisse) le 26 septembre 2008. La formation arbitrale a poursuivi ses délibérations jusqu'au 29 septembre 2008 à midi.

La sentence complète du TAS, avec les motifs, sera publiée sur le site Internet du TAS à une date ultérieure.

MC SAÏDA

Crise multidimensionnelle

Le MC Saïda a subi vendredi dernier, face à l'USM Annaba, sa seconde défaite à domicile depuis le début de la saison. Une contre-performance qui a déchaîné les foules à telle enseigne que les coéquipiers de Frioua n'ont pu quitter le stade qu'à la faveur de l'intervention du service d'ordre qui a pu maîtriser les foules qui tentaient de saccager tout ce qu'elles trouvaient sur leur chemin au stade du 13-Avril-58 de Saïda.

Les camarades de Maïchi ont été pris à partie par les supporters saïdis qui leur ont fait entendre des mots durs suite à leur mauvaise prestation ce jour-là. Les dirigeants et les membres du comité de supporters n'ont pas été non plus épargnés sans oublier les correspondants de la presse locale auxquels les fans furieux reprochent d'être des complices de la direction du MCS. L'ex-baroudeur du Mouloudia de Saïda, aujourd'hui sociétaire de l'USM Annaba et qui a tenu à ne pas prendre part à cette joute, a failli pour sa part être lynché.

Ce climat de guerre a fait au moins une victime. Il s'agit de Hocine Zekri qui était invité par la direction du MCS à venir voir à l'œuvre l'équipe qu'il devait prendre en main.

Ould Teguidi (à droite) et le MCS soumis à la pression.

Peine perdue puisque l'ex-coach de l'ASK a poliment décliné l'offre après s'être rendu compte des moyens humains et matériels du club ainsi que de la terrible pression qui pèse sur les épaules des joueurs et de leurs dirigeants.

Une pression que l'actuel bureau directeur du MCS attribue aux agissements et à la manipulation des membres de l'ancien comité qui serait derrière la colère des fans saïdis. Ces derniers reprochaient à l'entraîneur par intérim Seloua d'avoir opté pour une stratégie qui a montré ses limites face à un onze annabi pas si intenable que pensent certains. Les deux prochaines journées qui verront les coéquipiers de Driouèche se rendre à Sétif avant d'accueillir le CRB, deux équipes du haut du tableau, seront déterminantes quant à l'avenir de cette formation vidée de sa substance durant l'intersaison qui a vu le départ de nombreux éléments de valeur à l'image de Seguer, Marsel, Bentocha, Senouci et Hamidi.

K. Djillali

CS CONSTANTINE

Domiciliation au Khroub et suspension de Medjoudj

Medjoudj (à gauche) suspendu pour trois matchs.

C'est les deux plus importantes décisions prononcées par le comité directeur du CSC durant sa réunion d'urgence dimanche soir. En effet, en raison des failles constatées dans la gestion de la billetterie au niveau du stade Chahid-Hamlaoui de Constantine, le club phare du Vieux Rocher a décidé de recevoir ses prochains adversaires au niveau du stade Abed-Hemdani de Khroub.

La mesure fait suite aux recettes déclarées par la direction dudit stade au lendemain des matchs contre le WRB et la JSMS, joués en nocturne et qui avaient drainé la grande foule (plus de 40 000 spectateurs). «La direction du stade nous a signifié qu'elle a écoulé jeudi dernier 11 300 billets, ce qui est loin de refléter la réalité et que nous n'arrivons pas à expliquer», dira Mourad Mazar le président du CSC qui précisera que «Le prochain derby contre le MOC se jouera à Khroub où les billets coûteront 400 DA», ajoutant que le tarif des autres rencontres sera de 200 DA.

Par ailleurs, le comité directeur a décidé de suspendre Nasser Medjoudj pour trois matches avec obligation de se soumettre régulièrement au même plan de travail que ses coéquipiers. Le joueur qui passera en conseil de discipline juste après la rencontre face à l'US Biskra avait manqué à la discipline du groupe, quelques heures avant le match contre les V noirs. Il avait en effet quitté le groupe juste après avoir pris le ftour pour ne revenir qu'à une heure du début de la rencontre. Une attitude qui lui voudra l'exclusion de la liste des 18.

M. B.

ASM ORAN

Tekkouk tient parole et donne rendez-vous au MCO à Zabana

Bendoukha, l'entraîneur de l'ASMO.

Le coach Bendoukha était de retour dimanche, après avoir boudé le club, suite au mauvais comportement de pseudo-supporters envers ses joueurs et sa propre personne, en plus de promesses non tenues qui ont jeté l'anathème sur le groupe. C'est au stade Bouakeul en nocturne que s'était déroulée la deuxième séance d'entraînement, dirigée par le capitaine Megherbi, quand le coach fit son apparition.

Bendoukha venait juste d'assister à une réunion regroupant tous le membres du bureau, y compris le président Tekkouk Amrane, lequel a tenu à expliquer sa démarche en vue d'un réglement global des questions en suspens. Il a par ailleurs remis les primes des derniers matches aux joueurs et a expliqué qu'après avoir compulsé les contrats, il établira un autre plan de règlement de la première tranche de prime de signature au mois d'octobre prochain.

C'est le sourire aux lèvres que les joueurs ont perçu leur dû, alors que leurs coéquipiers habitant en dehors de la région, partis plus tôt pour fêter l'Aïd avec leurs familles, ont également été régularisés auparavant. Voilà qui crédibilise l'engagement du nouveau boss, qui était la cible d'attaques gratuites de la part de certains organes de presse.

S'agissant du derby qui retient le souffle des fans… mouloudéens, la pression monte. Aussi, pour dépassionner les débats, on envisage de déplacer ce match tant attendu au stade Ahmed-Zabana. Ceci au moment où les poulains de Medjadj continuent de s'entraîner à Bouakeul. Une pelouse du stade Zabana qui n'a pas repris de couleurs, malgré son entretien quotidien par les travailleurs de l'Opow. Quant aux Asémistes, ils se sont habitués à toutes les surfaces de jeu et pensent que ce face-à-face n'est qu'une simple rencontre, où le fair-play doit prévaloir sur le terrain, dans les travées du stade et en dehors.

C. K.